

CHSCT Île de France

Médicaux et Sociaux

Le vaccin UNSA anti-gripp...age du CHSCT vient d'arriver !



Paris, le 24 octobre 2017

Afin d'éviter toute contagion et de prévenir toute épidémie de « grippe » d'autres CHSCT Optim'services sur les périmètres des médicaux et sociaux en « régions », **vos représentants UNSA Ferroviaire au CHSCT IDF médicaux-sociaux tirent le signal d'alarme.**

Le climat de ce dernier CHSCT du 18 octobre fut houleux car les représentants du personnel au CHSCT se sont vigoureusement opposés à la manière dont la Direction cherchait à leur faire avaler la pilule !

Notamment, le projet de réorganisation des 3 CFAS IDF est « en marche »... forcée depuis l'été sans aucune concertation sociale, ni information préalable du CHSCT avant sa réunion du 18 octobre, au cours de laquelle La Direction a présenté son projet pour une mise en œuvre déjà configurée et décidée pour... le 23 octobre !

Chacun(e) appréciera le peu de considération de la Direction pour le CHSCT, la place et le temps qu'elle accorde généreusement à ce « partenaire social » dans l'étude des dossiers... Compte-tenu de la consistance du projet, il s'agit maintenant de vérifier que cette façon de faire ne ressort pas d'un éventuel délit d'entrave.

Par ailleurs, les élus au CHSCT ont constaté :

- un envoi de documents à 18h30 la veille du CHSCT : sauf à présumer que ses membres n'aient pas le droit à la déconnexion, travaillent la nuit, ou lisent dans une boule de cristal, comment trouver le temps d'étudier sérieusement les dossiers et de préparer la réunion comme il se doit ?



- une mise en ligne tardive des PV des précédents CHSCT suite à des demandes répétées de la secrétaire du CHSCT, mise en ligne également incomplète puisque manquent certaines annexes (Espace RH/Rh de ma structure/Dialogue social/ lire le dossier/ les CHSCT/ Optim'services RH médicaux et sociaux).

Les représentants du personnel au CHSCT Optim'services médicaux-sociaux IDF ont été plus que patients, et à l'unanimité des élus présents à cette réunion des 18 et 19 octobre, la Secrétaire du CHSCT a décidé de se rapprocher de l'Inspection du travail.

Par ailleurs, cet été, plusieurs droits d'alerte se sont enchaînés dûs à des risques biologiques, électriques, d'hygiène, et psychologiques. Il est donc important que les représentants du personnel au CHSCT restent vigilants.

Le CHSCT est le « veilleur », le « lanceur d'alerte » quant aux bonnes conditions de travail, d'hygiène, de santé et de sécurité des salariés et vos élus UNSA Ferroviaire s'engagent à le rester auprès de vous, agents de l'Action Sociale et des Services Médicaux rattachés à notre périmètre.

Vous trouverez, ci-jointes, les réponses des Directions de l'Action Sociale et des Services Médicaux aux questions posées en votre nom par vos représentants au CHSCT.

La prochaine réunion se tiendra le 7 décembre : sans attendre, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants au CHSCT pour toute question, toute interrogation relative à vos conditions de travail.

Vos élus UNSA Ferroviaire au CHSCT Idf « médicaux et sociaux » :

Claude BALLESTE (Secrétaire)	06 89 86 94 41	balleste.cb@unsa-ferroviaire.org
Quentin DEBEAUVAIS	01 80 60 88 82	quentin.debeauvais@sncf.fr
Sophie ETIENNE	01 85 56 80 67	sophie.etienne1@sncf.fr
Sylvie LEMAIRE	06 18 45 29 19	sylvie.lemaire@sncf.fr

